

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 mars 2023

N° CM13032023-26
CPG

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 7 mars 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, M A. PERROTIN, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPAULT, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M F. RABAUD

Mme M. LERAY

Mme E. RABILLIER

Procuration à

“

“

M JC MARCHAND

M A. PERROTIN

Mme I. BROSSET

Absent :

M C. PRIOU

Secrétaire : Mme N. FIORI

OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2022

VU l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que, chaque année, le Conseil Municipal doit débattre de la politique foncière menée par la Commune ;

CONSIDERANT le rapport de Madame le Maire présenté en séance ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

APPROUVE la façon dont les cessions et acquisitions immobilières ont été réalisées en 2022.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Nicole FIORI
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire